

---

---

comité qui lança la fameuse proclamation du 7 août et élabora le programme dont s'est constamment inspirée, par la suite, la politique nationaliste. La proclamation du 7 août faisait ressortir que toute occupation de territoires ottomans en Asie devait être considérée comme tendant à y établir une organisation grecque ou arménienne, et que la nécessité où pouvait se trouver le gouvernement central « d'abandonner ou de négliger quelques-uns de ces territoires sous la pression de certaines influences » rendait légitime toute mesure prise en vue de garantir l'existence et les droits de la nation, « sans que fût en rien diminuée la fidélité au Trône impérial du Sultan-Calife ». Enfin le Comité, qui prenait le nom de « Comité pour la défense des droits de l'Anatolie Orientale », déclarait reconnaître pour ses membres et affiliés « tous les compatriotes musulmans ».

Le programme d'Erzeroum (1) est un document long et prolix, dont les articles essentiels auraient pu tenir en quelques lignes. Le Congrès décide : de défendre l'indépendance et l'intégrité de l'Empire, de résister aux exigences des minorités chrétiennes, particulièrement à celles de l'Arménie; de repousser tout mandat étranger impliquant tutelle, mais, par contre, d'accepter « l'aide technique et matérielle de toute puissance étrangère qui s'engagera à respecter l'indépendance de la Turquie ». Il décide en outre de suppléer, par tous les moyens en son pouvoir, au gouvernement de Constantinople, considéré comme défaillant.

Cependant le Comité d'Erzeroum recevait chaque

(1) Voir le texte complet aux Appendices (III, p. 297).